
PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
Du 15 mars 2016
ECOLE ELEMENTAIRE JOSEPH SIBUET - 69780 MIONS

Présents :

Mairie : Mme GUICHARD (adjoite aux affaires scolaires), Mme KALEHAL Nadia (Responsable Office)

Enseignants : Mmes, BRECHET, CHAPUT, DELLA BALIVA ,BERNOUX, MANDON, VALLET, LAY, GALLAND, JOUANIN, LEMBAS, M,MONTOIRET, PAGE

Parents d'élèves élus :

Pour APNE Mmes Mosa, Makhoulf, Debard, Perego, Touazi, Péquignot, M.Guillon, Blondeau, Magaud
POUR FCPE Mmes Gautheron, Poisson,

DDEN : M. PANDARIES (excusé)

Excusés : M. HASELBAUER (inspecteur de l'éducation nationale) ; M. BUEE (Directeur), Mme SIMON (enseignante)

Secrétaire de séance : Mme VALLET

1) Adoption du procès-verbal de la réunion du 16/11/2015

Personne ne souhaite revenir sur le procès verbal. Il est donc adopté à l'unanimité.

2) Effectifs 2016/2017

L'ouverture de classe est actée pour l'année prochaine.

Il y a encore des inscriptions actuellement mais à ce jour, on compte les effectifs suivants :

CP	58 (dont 6 en dérogation) + 1 nouvelle inscription
CE1	65 + 4 nouvelles inscriptions + 1 passage anticipé (GS → CE1)
CE2	58 + 1 nouvelle inscription
CM1	64 + 3 nouvelles inscriptions
CM2	50 + 1 nouvelle inscription + 1 ou 2 partants possibles

Total : une fourchette entre 298 ou 306 (nombres à affiner)

Soit une moyenne de 24 élèves ou 25 élèves/12 classes.

A savoir qu'il y a toujours des logements non livrés à ce jour

Les dispositions prises par la Mairie quant au périmètre scolaire devraient permettre de pérenniser cette ouverture de classe sur les 3 ou 4 ans à venir.

2 autres enjeux importants : ne pas fermer la maternelle à Sibuet et ne pas ouvrir 1 classe de maternelle à Pasteur. Les dérogations seront donc faites en ce sens.

Ouverture de la 12^e classe prévue en salle informatique car c'est une vraie salle de classe.

Reste à étudier comment réaménager une autre salle informatique : chariot de portables → chaque étage ?, ordinateurs en fond de classe ? ...

3) Bilan sorties et prochaines classes découvertes

Classes découvertes

Classes de Mmes LAY et VALLET : du 11 au 15 janvier à Notre Dame du Pré (73)

Tarif élevé (320 €) mais justifié par rapport à l'activité ski (forfait, location ski, moniteurs ESF)

Séjour qui s'est très bien passé

Classes de Mmes MANDON et BERNOUX : Du 17 au 20 mai à Cordéac (38)

Tarif moins élevé (225 €) avec 4 jours seulement et une activité cirque mais tout aussi difficile d'obtenir le règlement.

Les difficultés de règlement sont telles que ces enseignantes ne feront pas de classe transplantée l'année prochaine.

4) Crédits municipaux 2016/2017

Crédits scolaires

33 € / élèves

40 € / élève en ULIS

200 € pour la Direction

Subventions :

20 € pour les sorties + 6 € pour les activités culturelles soit 26 €/élèves

Achats et travaux :

Travaux principaux :

- Self en lieu et place de la cantine
- Peinture (cage d'escalier, sanitaires, classe supplémentaire)
- Sécurisation des extérieurs de l'école
- Huisseries sur 2017

L'installation d'un self, destiné à l'école élémentaire, permettra de faciliter le travail des agents mais le périscolaire reste problématique à gérer. En effet, les 3 services seront plus courts et il y aura donc plus d'enfants dans la cour en même temps, d'où la nécessité de proposer des activités périscolaires supplémentaires.

Le self permet également de responsabiliser les enfants (trier les déchets, débarrasser les plateaux...).

Les entrées seront déjà proposées sur une assiette.

Le plat chaud sera servi. Pas de 2^e choix de menus pour le plat chaud.

Le coût pour la commune correspond à l'achat du mobilier (30 ou 40 000 €). Les travaux seront finis au 1^{er} septembre.

Demandes :

Isolation phonique du préau ? envisagée mais non budgétée à ce jour

Chauffage (problème de purge)

Fermeture du portillon d'accès aux trottinettes, vélos

Faire remonter les problèmes

Achats :

Investissement en tableaux numériques prévu mais qui nécessite une réunion pour faire le bilan quant à l'utilisation des premiers tableaux installés (réunion en avril)

Des boîtiers CPL (à priori déjà achetés) devaient être installés dans chaque classe pour permettre une connexion internet ? qu'en est-il à ce jour ?

5) Projet de modification des horaires pour la rentrée

Constat : Problème de circulation aux abords des écoles (Joliot Curie et Pasteur) et problème de stationnement
Réflexion : comment améliorer les choses ?

- a) Projet Pédibus relancé – Réunion de travail à fixer avec les parents intéressés
- b) Pour les limiter/réduire les situations accidentogènes
 - aménagement autour des écoles (sens unique...)
 - décalage des horaires entre l'école maternelle et l'école élémentaire (pas de changement d'horaire envisagé en élémentaire)

6) Sorties scolaires et manifestations de fin d'année

De janvier à mars 2016	Rencontre CM2/6è - voyage lecture sur le thème de la différence avec un spectacle final au centre culturel sur la Trisomie 21
15/03/2016	Animation KAPLA au gymnase (CP et CE1) – très bien – (env. 4,20 €/enfant pris sur la COOP)
29/03/2016	Animation « les ordures ont la vie dure » (les 3 CP / CE2 Mme MANDON / CM1 M. MONTOIRET)
31/03/2016	Rencontre chorale au Centre Culturel avec l'école Fumeux (cycle 2)
06/06/2016	Sortie au théâtre tête d'or « La belle et la bête » pour les 3 CP
21/06/2016	Spectacle chorale salle convergence
24/06/2016	Kermesse
Juin	Journée activités sportives CM1 (M. MONTOIRET) + CM2 (M. BUEE)
Juin	Participation de certaines classes au Festiv'art :(Thème : Les Etats-Unis)

7) Questions des parents

7.1. Activités du péri-scolaire

Les enseignants demandent à ce que la mairie fournissent le matériel (ballons, plots, chasubles...) nécessaires aux activités périscolaires afin de conserver en bon état le matériel sportif destiné aux classes.

Actuellement : 1 animateur prend 15 enfants tous les jours. 2 fois / jour

Boule lyonnaise : Relancer l'activité - 11 places restantes - Tous les mardis soirs de 16 h à 17 h 30
Revoir la tranche d'âge visée et le créneau horaire (entre midi et deux)

Danse : le vendredi soir (il reste des places)

Echecs : Activité très demandée – Il manque des créneaux

7.2. Amplitude d'ouverture du portail

Rappel des horaires

Le matin : ouverture du portail à 8 h 20 / Fermeture à 8 h 30

L'après-midi : ouverture du portail à 13 h 35 / Fermeture à 13 h 45

Le problème se pose pour les élèves retardataires qui obligent les enseignants à constamment retourner ouvrir le portail alors que leur classe est en rang et prête à monter.

Rappel : l'entrée par l'école maternelle est interdite.

L'installation d'un visiophone est envisagée mais il reste toujours le problème d'ouverture du portail, très dérangeante pour le Directeur (principalement lorsqu'il est dans sa classe).

Solution envisagée pour limiter les déplacements d'élèves liés à l'ouverture du portail (Pour les rdv d'orthophonie sur le temps scolaire par exemple) :

Les parents viennent chercher leurs enfants ou ne les ramènent que sur un temps de récréation ou de cantine. Pas de prise en charge en dehors de ces créneaux.

Questions diverses

Pour des raisons de sécurité sachant que tous les élèves de l'école se retrouvent dans la cour en même temps : fermeture des toilettes le matin à 8 h 20 et l'après-midi à 13 h 35.

Les toilettes restent ouvertes pendant l'inter-cantine.

Pendant les récréations : chaque enseignant emmène sa classe aux toilettes en début de récréation puis referme les toilettes.

Les enfants veulent souvent y retourner pour boire et non pour aller aux toilettes.

Les élèves doivent donc prendre leur disposition avant d'arriver à l'école le matin et l'après-midi.

A noter que les toilettes à l'étage peuvent être utilisées en cas d'urgence mais que laisser un élève sortir de la classe sans surveillance relève de la responsabilité de l'enseignant qui accepte –ou non– de prendre ce risque.

Actions AFNE pour l'aide aux classes découvertes élémentaires et maternelles :

Chocolats de noel	environ 1200 € gain
Vente de fromages	environ 400 €
Marché de noel	environ 225 €

Mugs à venir : choix de la couleur extérieure à choisir par classe

Commande à remettre à APNE avant le **vendredi 8 avril**

Le partage des bénéfices sera équitablement réparti entre la maternelle et l'élémentaire
APNE envisage de mettre en place un budget annuel de 3,50 € minimum par élève.

Prochain Conseil d'école : mardi 7 juin 2016

Le Président du Conseil d'Ecole

Jean-Paul PAGE